
**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2025**

Le lundi 24 novembre 2025, à 15 heures,

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société s'est tenue à 51100 REIMS – 5, Place Général Gouraud, sur la convocation du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires représentaient :

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	24	10.963	12.958
Pouvoirs au Président	153	6.386.570	12.737.478
Mandats	0	0	0
Votes par correspondance	137	196.900	213.092
Total	314	6.594.433	12.963.528

*soit 74,2 % des 8.886.974 actions ayant le droit de participer au vote

Le quorum à atteindre était de 2.221.744 actions.

○ **Introduction**

Nathalie VRANKEN, Directrice Générale – Clément PIERLOT, Directeur Général Délégué – Thomas ROBLES, Directeur Stratégie & Opérations – Franck DELVAL, Directeur Financier

○ **Lecture et vote des résolutions**

Maître Francesco BETTI

PREMIERE RESOLUTION :

- *Modification de la dénomination sociale en Maison Pommery & Associes*

Modifier, à effet du 1er janvier 2026, de « VRANKEN-POMMERY MONOPOLE » en « MAISON POMMERY & ASSOCIES »,

Cette résolution est adoptée par 12.954.998 voix pour contre 2.346 voix contre et 6.184 abstentions.

DEUXIEME RESOLUTION :

- *Modification de l'article 2 des statuts en conséquence*

Cette résolution est adoptée par 12.954.669 voix pour contre 2.306 voix contre et 6.553 abstentions.

TROISIEME RESOLUTION :

- *Modification des objectifs de la raison d'être*

Modifier les objectifs de la raison d'être de la Société à Mission pour comprendre la conversion des vignobles maison et partenaires en viticulture durable,

Cette résolution est adoptée par 12.953.526 voix pour contre 2.388 voix contre et 7.614 abstentions.

QUATRIEME RESOLUTION :

- *Modification de l'article 3.2 des statuts en conséquence*

Cette résolution est adoptée par 12.953.309 voix pour contre 2.525 voix contre et 7.694 abstentions.

CINQUIEME RESOLUTION :

- *Pouvoirs*

Cette résolution est adoptée par 12.950.185 voix pour contre 1.910 voix contre et 11.433 abstentions.